

Conditions générales d'application

Sauf convention spéciale ayant fait l'objet d'un accord express constaté par écrit, tous les services de notre asbl Maison de la Presse et de la Communication de Liège (MPCL) sont soumis aux présentes conditions générales. En signant le bon de commande ou en validant sa demande par le formulaire de location en ligne, le co-contractant reconnaît avoir eu connaissance des dites conditions générales.

1. COMMANDE

Le co-contractant veillera à décrire de manière détaillée les services à exécuter et précisera le matériel nécessaire à l'exécution de ceux-ci ainsi que toute autre spécification utile à l'exécution par l'asbl MPCL de la mission qui lui est confiée. Pour accord, le co-contractant veillera à signer et à renvoyer le bon de commande tel qu'établi par la MPCL, et ce dès réception.

2. LES PRIX

Toutes nos offres de prix sont faites sans engagement, sauf stipulation écrite de notre part.

3. LE PAIEMENT

Sauf convention contraire, le paiement doit être fait au comptant.

Toute facture établie par l'asbl Maison de la Presse et de la Communication de Liège est définitivement due si elle n'a pas fait l'objet d'une contestation motivée par lettre recommandée dans la huitaine de sa réception.

A défaut de paiement intégral aux échéances, les sommes dues portent automatiquement et sans qu'il ne faille de mise en demeure, un intérêt de 8% l'an.

Sans préjudice de l'alinéa qui précède, une indemnité forfaitaire de 15% des montants non payés avec un minimum de 50 euros sera due de plein droit et sans mise en demeure à titre de dommage et intérêts conventionnés conformément à l'article 1152 du Code civil.

4. RESPONSABILITE

Le service sollicité est effectué avec le plus grand soin.

Nous nous dégageons de toute responsabilité en cas de dommage résultant du non-respect ou de la mauvaise utilisation du matériel de l'asbl.

5. CONTESTATION

En cas de contestation, les tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Liège sont seuls compétents.

6. REMARQUES

Nos conditions générales de vente sont considérées comme admises par nos clients, même au cas où elles seraient en contradiction avec leurs clauses générales et particulières d'achat.